

SEINE ET MARNE SUD

ACCESSIBILITE.

Ils se sont mis à la place des handicapés

Lunettes déformantes, gardiens en fauteuil roulant. Le bailleur Trois Moulins Habitat a sensibilisé son personnel aux déplacements des handicapés.

LES PERSONNES à mobilité réduite, celles qui se déplacent en fauteuil roulant, qui souffrent de difficultés visuelles ou auditives... Comment connaître leurs difficultés et y apporter des solutions si on ne les a pas vécues soi-même ? C'est dans cet esprit que le bailleur social Trois Moulins Habitat (TMH) a sensibilisé une partie de son personnel à ces problèmes, vendredi à Melun. « On sensibilise nos équipes par le jeu pour les impliquer davantage dans notre programme d'accessibilité. L'idée, c'est d'atteindre plus vite les objectifs d'adaptation que nous nous sommes fixés, conformément à la loi du 11 février 2005 sur le handicap », précise Jean-Marc Thévenin, directeur

technique de TMH. Un vrai enjeu car cette société gère 15 000 logements dans le département. « Dans le cadre de cette loi, on doit garantir à tous la possibilité de se rendre d'un point à un autre sans difficultés. TMH est l'un des bailleurs les plus impliqués face à ce problème », salue Anne Nissolle, du Pact-Arim, association départementale qui travaille à l'amélioration de l'habitat, pour les communes, les bailleurs, les particuliers, etc. Site choisi pour l'exercice : les logements de la rue des Frères-Lumière, à Melun-Nord, où est prévu un programme de requalification. Tour à tour en fauteuil roulant, avec une attelle ou des lunettes déformantes sur le nez, les agents de TMH sont soumis à des consignes précises (*lire ci-dessous*). A leurs côtés, deux agents du Pact-Arim notent tous les obstacles environnementaux qu'ils rencontrent. « On va intégrer les remarques

du Pact-Arim », ajoute Jean-Pierre Covolo, responsable du service travaux à TMH. Mais tout n'est pas si simple. « Dans le bâti ancien, à moins de pousser les murs, c'est difficile de changer un ascenseur dont la cabine est étroite. En revanche, dans les logements neufs, cela sera pris en compte. » Autre difficulté : « Les futurs locataires ne nous disent pas forcément qu'ils ont un handicap. Or, c'est important pour qu'ils aient un logement adapté. »

Sophie Bordier